ATALIA CERTIFICATION

# CERTIFICAT

**N° ATA 1649 2025**

## DREADS EXPERT

**N° de déclaration d'activité : 93830754883 / SIREN : 880662994**

*En l'application :*

- ✓ *Du décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle,*
- ✓ *Du décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, mentionné à l'article L. 6313-3 du code du travail,*
- ✓ *De l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail,*
- ✓ *De l'arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019*
- ✓ *Du décret n°2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle*
- ✓ *Du Guide de lecture du Référentiel National Qualité publié sur le site du ministère du travail,*
- ✓ *Du programme de certification PG25 d'ATALIA Certification*
- ✓ *Du décret n°2021-1851 du 28 décembre 2021 portant sur les dispositions complémentaires relatives à la certification mentionnée à l'article L6316-1du code du travail.*
- ✓ *De l'arrêté du 30 décembre 2021 fixant la date limite de financement pour les organismes de formation en cours de certification qualité au 1er janvier 2022 et prolongeant l'autorisation de réaliser l'audit initial à distance.*
- ✓ *Arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation*

***ATALIA Certification**, certifie que l'organisme cité ci-dessus a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par le :*

**Référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences**

Pour les activités suivantes :

☒ L6313-1- 1° Actions de formation
☐ L6313-1- 2° Bilan de compétences
☐ L6313-1- 3° Les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience
☐ L6313-1- 4° Actions de formation par apprentissage

*et est déployé sur le site suivant :*

**Technoparc Epsilon 1 - 205 rue Isaac Newton, 83700 SAINT-RAPHAEL**

*Sous réserve du respect des caractéristiques certifiées,*
*ce certificat est valable du **08 juillet 2025** jusqu'au **07 juillet 2028.***
***Date de certification initiale : 08 juillet 2025***

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

cofrac CERTIFICATION DE PRODUITS ET SERVICES

**Jean-Marc LEGAGNEUR**
*Directeur ATALIA Certification*

Accréditation Cofrac n°5-0628, Certification de processus, portée disponible sur www.cofrac.fr



ATALIA Certification est une marque déposée – n°national 13 4 037 353

# INFORMATIONS QUALITÉ – MODULES DREADLOCKS EN APPRENTISSAGE PERSONNALISÉ

**Thématique des formations**
Dreads Expert propose des **modules de formation intensifs**, accessibles aux particuliers passionnés, curieux ou amateurs souhaitant découvrir ou approfondir leurs compétences en dreadlocks naturelles. Ces modules courts (d'une demi-journée à une journée complète) offrent un apprentissage concret, pratique et efficace. Ils s'adressent également aux **professionnels de la coiffure** ou aux artisans déjà expérimentés qui souhaitent **approfondir, perfectionner ou réviser un geste technique précis**, mieux comprendre une méthode ou affiner leur pratique pour gagner en performance et en maîtrise. Chaque module est conçu pour répondre à un besoin ciblé : **création, pose ou entretien de dreadlocks naturelles**, sur cheveux afro ou caucasiens.

**Équipe pédagogique**
**Lisah Sandström – Fondatrice de Dreads Expert**
Titulaire du CAP Coiffure et du BP (Brevet Professionnel), Lisah bénéficie de plus de 25 ans d'expérience spécialisée dans les dreadlocks naturelles. Elle **forme et accompagne les apprenants avec passion et professionnalisme depuis l'année 2000**, dans son espace dédié à la formation et à la coiffure à Saint-Raphaël (Var).

**Modalités d'accès et ressources**
Les modules sont proposés en **présentiel uniquement**, dans un espace professionnel spécialement aménagé pour la formation. Chaque session est encadrée par Lisah et adaptée au rythme et au niveau de chaque participant.

**Ressources techniques et pédagogiques**
- Accompagnement individualisé
- Exercices pratiques supervisés
- Démonstrations en direct
- Supports de cours détaillés
- Mise à disposition d'outils professionnels adaptés : têtes à coiffer, crochets, peignes, pinces, ciseaux, supports techniques et produits de préparation
- **Le matériel est fourni sur place (aucun kit inclus dans les tarifs).**

**Spécificités selon les modules**
- **Création de dreadlocks naturelles** : pratique sur têtes à coiffer professionnelles mises à disposition sur place.
- **Création et pose d'extensions de dreadlocks naturelles** : exercices réalisés sur têtes à coiffer, avec matériel fourni sur place.
- **Entretien de dreadlocks naturelles** (cheveux afro ou caucasiens) : durée 3 heures. Le participant peut choisir d'amener une personne modèle (membre de la famille, ami, conjoint, etc.) ou de s'exercer **côte à côte avec la formatrice, Lisah Sandström**, sur un modèle réel sélectionné par Dreads Expert.

**Modalité d'évaluation**
L'évaluation se fait en temps réel pendant le module, sous forme d'observation et de pratique accompagnée. Aucune évaluation formelle à distance n'est demandée. Le module est validé une fois que les gestes techniques sont maîtrisés sur place. Une **attestation officielle de formation** est délivrée à l'issue de chaque module terminé.

**Qualité et satisfaction**
Taux de satisfaction des apprenants : 10/10
Nombre d'avis recueillis : 4 (tous 5 étoiles)

**Capacité d'accueil**
3 apprenants maximum par session.

**Accessibilité**
Les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour discuter d'un éventuel besoin d'adaptation spécifique.

**Public visé**
Particuliers, passionnés, curieux, amateurs, conjoints de personnes portant des dreadlocks, ainsi que **professionnels de la coiffure, du bien-être ou de l'artisanat** souhaitant apprendre une nouvelle technique, perfectionner un geste, renforcer une compétence ou diversifier leur activité autour des dreadlocks naturelles.

**Tarifs et règlement**
Les tarifs sont affichés en **hors taxes (HT)** sur le site. Paiement possible en **4 fois sans frais** via PayPal ou Alma Pay, ou avec un **acompte de 40 % à la réservation**. Le solde est payable sur place par **carte bancaire**, **virement instantané** ou **espèces**.

**Informations pour les professionnels**
Les **modules à la carte** sont également ouverts aux professionnels de la coiffure, du bien-être ou de l'artisanat souhaitant se perfectionner ou approfondir un domaine spécifique lié aux dreadlocks naturelles. Ces formations peuvent être **éligibles à un financement OPCO**, Dreads Expert étant un **organisme de formation certifié Qualiopi**. Les professionnels peuvent contacter **Lisah Sandström** pour obtenir un devis personnalisé et une étude de financement adaptée à leur projet.

**Remarques**
Les modules particuliers ne sont pas éligibles au CPF. Dreads Expert est certifié Qualiopi, permettant le financement OPCO pour les formations professionnelles. Les modules loisirs et particuliers ne sont pas concernés par ce dispositif.

**Contact**
■ contact@dreads-expert.com
■ www.dreads-expert.com

# ■ GUIDE PRATIQUE – COMMENT CONNAÎTRE SON BUDGET DE FORMATION (OPCO / FAFCEA)

Vous souhaitez savoir si vous pouvez bénéficier d'un financement pour votre formation Dreads Expert ? Voici les étapes simples à suivre pour identifier votre organisme financeur (OPCO ou FAFCEA) et connaître le montant de votre budget formation disponible.

## ■ Étape 1 – Identifier votre OPCO ou FAF

En tant que professionnel de la coiffure ou du bien-être, vous dépendez le plus souvent de :
■ **l'OPCO EP** (Opérateur de Compétences des Entreprises de Proximité).

Cet organisme gère les fonds de formation pour :
- les salons de coiffure,
- les instituts de beauté,
- et plus largement les petites entreprises de services de proximité.

■ Site officiel : https://www.opcoep.fr

Si vous êtes artisan, travailleur indépendant ou chef d'entreprise non salarié, c'est généralement le **FAFCEA** (Fonds d'Assurance Formation des Chefs d'Entreprise Artisanale) qui gère vos droits.
■ Site officiel : https://www.fafcea.com

## ■ Étape 2 – Vérifier votre code APE

Votre code APE (indiqué sur votre extrait Kbis ou attestation URSSAF) détermine votre rattachement :
- Si votre code APE commence par **9602A (Coiffure)** → vous dépendez de **l'OPCO EP**.
- Si votre code APE correspond à une autre activité (bien-être, spa, esthétique, artisanat, etc.) → vous pouvez dépendre du **FAFCEA** ou d'un autre OPCO selon votre domaine.

## ■ Étape 3 – Contacter votre organisme

Pour connaître vos droits, vous pouvez :
- Appeler directement l'OPCO EP au **0 809 908 908** (numéro non surtaxé)
- ou remplir le formulaire de contact sur leur site : https://www.opcoep.fr/contact

Si vous dépendez du FAFCEA :
- Rendez-vous sur https://www.fafcea.com
- Créez votre espace personnel et vérifiez vos cotisations (via la CMA – Chambre des Métiers et de l'Artisanat).

*Exemple de message :*

« Bonjour, je suis gérant(e) d'un salon de coiffure / professionnel(le) indépendant(e) en activité. Je souhaite connaître le montant de mes droits à la formation disponibles pour financer une formation professionnelle en dreadlocks naturelles avec Dreads Expert. »

## ■ Étape 4 – Connaître votre budget de formation

**Cas 1 :** Vous êtes salarié(e) de votre propre entreprise (gérant(e)-salarié(e))
→ Votre OPCO finance vos formations professionnelles.
→ Le budget dépend des cotisations URSSAF versées sur la masse salariale.

**Cas 2 :** Vous êtes chef(fe) d'entreprise non salarié(e) (TNS / Artisan CMA)
→ Votre budget formation dépend du FAFCEA.
→ Créez votre espace sur https://www.fafcea.com et vérifiez vos cotisations.

## ■ Étape 5 – Préparer votre dossier de financement

Une fois que vous connaissez votre organisme financeur, demandez votre **devis Dreads Expert** et le **programme de formation détaillé** pour constituer votre dossier de financement.

Votre dossier comprendra :
- Le programme complet (objectifs, durée, contenu)
- Le devis signé
- Le numéro de déclaration d'activité et la certification Qualiopi de Dreads Expert.

Ces éléments vous permettront de déposer votre demande de prise en charge auprès de l'OPCO ou du FAFCEA.

## ■ Besoin d'aide ?

Si vous souhaitez être accompagnés dans vos démarches de financement, contactez :
■ contact@dreads-expert.com
■■■ Lisah Sandström – Formatrice certifiée Qualiopi, fondatrice de Dreads Expert.